

petitmars

Magazine

Novembre - Décembre 2018



Dossier

**Un nouveau monument
aux morts**

22, boulevard Saint-Laurent
44390 PETIT-MARS
02 40 72 77 16
www.petitmars.fr



Petit-Mars

Retour en images...



Le samedi 1er septembre a eu lieu l'Accueil des Nouveaux Arrivants



Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 1er septembre à la salle Molière

Nouveau à Petit Mars

L'ÊTRE EN SOI(N)

Ce que je vous propose...

Pratique de soins énergétiques par le scan et le Reiki Usui
(pratique japonaise agissant sur le physique, le mental et
l'émotionnel)

Soins dans mon cabinet ou à domicile

<https://letreensoin.wixsite.com/reiki>
<https://www.facebook.com/letreensoin/>

38, rue de Nantes - 44390 Petit Mars
marine.letreensoin@gmail.com

06 20 33 23 88

L'éditorial

Jocelyne VIEL
2^{ème} adjointe aux affaires sociales
et aux aînés



L'automne, est une belle saison avec ses couleurs chaudes et ses journées ensoleillées. Mais les jours sont plus courts et la solitude pèse davantage sur les populations les plus fragiles. Soyez attentifs à vos voisins isolés.

Sur notre commune, les actions sociales de la municipalité sont multiples :

- le repas annuel des aînés qui a eu lieu le dimanche 7 octobre pour toutes les personnes de 67 ans et plus,
- la distribution des colis de Noël pour nos séniors de 75 ans et plus qui ne participent pas au repas,
- l'organisation de la semaine bleue (semaine nationale des retraités) en collaboration avec le club de la bonne humeur,
- la mise à disposition du minibus tous les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois pour les seniors sans moyen de locomotion. Les séniors s'inscrivent la veille en mairie et des chauffeurs bénévoles les emmènent au marché de Nort-sur-Erdre,
- la tarification solidaire, basée sur le quotient familial, permet à chacun de payer, en fonction de ses possibilités, le restaurant scolaire, le périscolaire ainsi que le accueil de loisirs.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) a un rôle fondamental pour l'aide aux personnes en grandes précarités ou en situation ponctuelle difficile. C'est un outil essentiel pour préserver les plus vulnérables. Les membres du CCAS se sont emparés du projet de mise en place d'une mutuelle communale. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'entre vous l'accès aux prestations de santé. Le CCAS n'a pas pour compétence de souscrire des contrats de complémentaire santé ni de participer financièrement au coût de la mutuelle. Il facilite le rapprochement entre nos habitants et les mutuelles.

Suite à l'appel à partenariat, deux mutuelles ont répondu et souhaité poursuivre le projet – Mutualia et La Choletaise. Depuis le mois d'octobre, des permanences ont lieu sur notre commune.

Bien se loger est un droit fondamental. L'offre de logement social sur notre commune n'aura jamais été aussi forte. Les élus sont attentifs aux projets des bailleurs sociaux qu'ils souhaitent maîtriser pour offrir des logements de qualité, abordables et confortables. Après le Dareau, des logements sociaux seront proposés à la Pellera certainement fin 2019. Depuis fin 2016, la mairie est guichet instructeur de la demande de logement social. Ce service permet d'enregistrer les dossiers très rapidement et donc de pouvoir disposer d'un fichier à jour.

Sur notre commune, nous disposons d'un logement temporaire (meublé et équipé), pour héberger des familles se trouvant dans une situation d'urgence liée à des difficultés familiales ou professionnelles.

Notre rôle d'élu est de faire tout ce qui est dans notre pouvoir pour protéger nos concitoyens. Mais c'est ensemble dans ce même état d'esprit que notre objectif, le bonheur de chacun d'entre nous, pourra être préservé.

Jocelyne VIEL

SOMMAIRE

Vie municipale	3
Éditorial.....	3
Dossier.....	4
Exposition 1914-1918.....	6
Aire de jeux du Dareau.....	6
Repas des aînés.....	7
Sécurité routière.....	7
Scolaire : travaux, investissements.....	7
Une mutuelle pour les habitants de Petit Mars...	8
Voeux du maire.....	8
Semaine bleue.....	8
Vie associative	9
Club De La Bonne Humeur.....	9
Bénévoles école St Marie.....	9
Petits Jardins Marsiens.....	10
Catéchisme.....	11
Cultiver Sa Joie.....	12
Gymnastique sénior.....	12
Téléthon.....	13
Danses Loisirs Evasion.....	13
Quinzaine commerciale.....	13
Vie intercommunale	14
Visites et conférences avec Nort ASSUP.....	14
Proxilogue.....	14
École de musique intercommunale.....	15
Aînés et jeunes de la CCEG.....	15
Baludik : jeux de piste numérique.....	16
Ancre : du travail pour tous ?.....	17
Vie pratique	18
Parole aux élus	19
Agenda	20

Début du discours de M. le Maire JL BESNIER



C'est avec beaucoup de plaisir que je préside ce matin la cérémonie d'inauguration du nouveau monument aux morts de la commune de Petit Mars.

En tant qu'élu local, j'inaugure des écoles, des crèches, des équipements sportifs, des éoliennes mais l'inauguration d'un monument aux morts est un moment rare, un moment de recueillement et de partage autour du devoir de mémoire.

Ce devoir qui honore une nation et permet le rassemblement de tous au-delà des différences.

Ce devoir de mémoire est non seulement une contribution à ce que notre pays a été, à ce qu'il est aujourd'hui mais également aux valeurs qui fondent ce qu'il deviendra demain.....

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !



Début juillet, dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, l'ancien monument aux morts/calvaire de Petit Mars a été détruit.

Cet ouvrage conçu par le sculpteur Joseph Vallet (1841-1920) était composé d'un escalier de 9 marches, fermé par une grille, donnant accès au calvaire devenu après la Grande Guerre en 1920 un monument aux morts.

Deux plaques commémoratives portaient les noms des soldats morts ou disparus pendant la

guerre 14-18, une troisième plaque portait les noms des soldats morts pendant la guerre 39-45.

La construction d'un monument aux morts répond à une volonté des habitants, dans le cadre du nouvel aménagement du bourg. Le calvaire/monument aux morts était difficile à intégrer dans le projet notamment pour une raison de sécurité.

Un groupe de travail avec les représentants de la paroisse, des anciens combattants, des

pompiers et riverains a été créé. Le lieu a été validé puis avec l'agence CITTE CLAES plusieurs scénarii ont été proposés, suivant un cahier des charges élaboré avec le groupe de travail (matériau, plaques, coloris, éclairage...).

Ce nouveau monument est imposant, visible et l'on peut l'approcher sur 360°. Sa porte évoque un message pour le futur afin de ne pas oublier cette grande guerre. Son éclairage tricolore est l'évocation de notre patrie.

Son inauguration a eu lieu le samedi 6 octobre en présence de Mme la Députée Sarah El HAIRY et Mr le Maire Jean Luc BESNIER ainsi qu'une formation de portedrapeaux de l'Union Nationale des Combattants (UNC/AFN).

Lors de cette inauguration, une plaque portant le nom de Mr Henry ATHIMON, natif de Petit Mars et reconnu déporté politique, a été dévoilée.

Ce tout nouveau monument aux morts sera à nouveau

mis en exergue lors de la Commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre qui aura lieu le 18 novembre.



Cette cérémonie clôturera le cycle de commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre en partenariat avec les communes de St Mars du Désert et Ligné.

Cette année, un bataillon de cadets de la Défense, les Jeunes Sapeurs-Pompiers du pays des Trois Rivières seront dans les rangs ainsi que les enfants des 2 écoles de Petit Mars pour rendre hommage aux morts pour la France.



Mairie de
Petit Mars
Jean Luc BESNIER
Conseiller Départemental - Maire de Petit Mars
et le Conseil municipal

UNC
Bruno NICOLO
Président de la section UNC/AFN de Petit Mars

**Ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de
Commémoration de l'Armistice 1918 célébrée
le dimanche 18 novembre 2018 à 10h45**

9h30 - Messe en l'église de Petit Mars
10h30 - Rassemblement pour défilé aux parvis de l'église
10h45 - Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts
12h - Remise de décorations, discours et verre de l'amitié, salle Molière



EXPOSITION 1914-1918

Il y a 100 ans, le lundi 11 novembre 1918 à 5H15, fut signé l'Armistice de 1918, marquant la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).

Pour marquer ce centenaire et rendre hommage à nos poilus Marsiens, une exposition aura lieu à la salle Bleue du samedi 17 novembre au dimanche 2 décembre 2018.

Cette exposition organisée par Sylvie GRU, Donatien LEMASSON et Josselin DOUET a pour objectif de faire revivre nos poilus. Ainsi seront exposés des objets (casque, fusil, ...), photos de soldats, lettres de guerre, témoignages de cette époque.

Exposition 1914/1918 du 17 novembre au 2 décembre 2018

Horaires : Tous les samedis et dimanches 9H-12H et 14H-18H | Du lundi 19 au vendredi 23 novembre 14H-18H

Expo fermée du 26 au 29 novembre. Vendredi 30 novembre 14H-18H

Ci-contre l'affiche de cette exposition avec 2 poilus de Petit Mars : Henri Marie Félix Etienne RORTAIS (en haut à droite) Né le 26/12/1892 au Bourg de Petit Mars, fils de Pierre et Anne GRAIZEAU, maçon et mort pour la France le 27/10/1915 à Noeux-Les-Mines à l'âge 22 ans.

Jean Marie Joseph PIQUIN (en bas à gauche). Né le 25/02/1898 au Boisabeau à Petit-Mars, fils de Jean Marie et Louise BIDEET, cultivateur et mort pour la France le 9/06/1918 à Bois de Lataule, à l'âge de 20 ans.

AIRE DE JEUX DU DAREAU

Beaucoup de parents, grands-parents et d'assistantes maternelles profitent de la nouvelle aire de jeux du Dareau avec les enfants. Toutes et tous sont heureux de profiter de cet endroit réservé aux plus jeunes.

Cependant, beaucoup d'entre eux nous parlent aussi d'enfants jouant seuls, sans surveillance, alors qu'ils ont bien l'âge (4 à 7 ans) d'y venir. Beaucoup nous disent aussi voir des adolescents qui utilisent ces jeux comme défouloir alors même qu'ils n'ont plus l'âge requis (sur chaque jeu l'âge minimum et maximum est noté) et sans respect pour les plus petits qui souhaiteraient y jouer de façon paisible.



Nous demandons à chaque parent d'être responsable, de respecter les consignes de sécurité et de bien noter qu'il est OBLIGATOIRE d'accompagner son ou ses enfants.



Nous demandons aux plus grands de respecter le matériel et les âges indiqués sur chaque jeu. MERCI A CHACUN D'AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE afin que les moments partagés dans ce lieu soient de chouettes moments pour nos plus petits !



LE REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, le repas annuel de nos séniors a lieu le 1^{er} dimanche d'octobre. Les séniors de 67 ans et plus ont reçu une invitation de la part de la municipalité. Les personnes nées en 1951 étaient invités pour la première fois. Le dimanche 7 octobre, 166 convives ont partagé un super repas dans une ambiance festive. Cette journée permet aux personnes qui n'ont pas l'occasion de se croiser ou d'échanger tout au long de l'année de se retrouver et pour nous les élus de passer un moment de convivialité avec nos anciens.

Les histoires, les chansons et les pas de danse rythment la journée. Depuis plusieurs années, le groupe duo musette anime notre repas au plus grand bonheur de nos aînés.

La municipalité a mis à l'honneur nos 4 doyens du jour en leur offrant un petit présent

Mme Fouchard Berthe et Mme Bernard Anne
Mr Veillard Pierre et Mr Pageaud Bernard

Sur la photo, les 9 petits nouveaux accompagnent nos doyens.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La mairie reçoit régulièrement des plaintes, des pétitions d'habitants pour que nous intervenions pour faire baisser la vitesse près de chez eux : village des Portes, de la Chaussée etc..., route des Touches, de Ligné, dans le centre bourg.

Doit-on installer des ralentisseurs partout dans notre commune ?
Doit-on installer des radars pédagogiques tous les kilomètres ?
Les finances de la commune ne le permettent certainement pas.

Un comportement responsable où chaque habitant conduisant son véhicule regarde son compteur kilométrique lorsqu'il roule dans le village voisin du sien ou sur une route proche de la sienne peut, peut-être, changer les choses.

Et si chaque Petit Marsien, dans tout Petit Mars respectait la limitation de vitesse autorisée cela serait une bonne partie de la circulation qui serait apaisée ! La sécurité routière est bien l'affaire de tous !



SCOLAIRES : TRAVAUX, INVESTISSEMENTS IMPORTANTS QUI S'ACHÈVENT

Comme chaque année des investissements ont été réalisés pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des enfants.

Au restaurant scolaire, en plus des peintures dans la cuisine, le lave-vaisselle et le four ont été remplacés pour un montant d'un peu moins de 29 000 €

A l'école Guy de Maupassant l'accent a été mis sur le numérique : le câblage des classes a été réalisé ainsi que l'achat de vidéos-projecteurs numériques. A cela s'ajoute l'achat d'une dizaine d'ordinateurs.

Avec les travaux réalisés dans le cadre de plan particulier de mise en sureté (PPMS) et les derniers achats à réaliser c'est un investissement d'environ 75 000 € qui aura été fait à Guy de Maupassant.

AGENDA 2019 : ✨ VŒUX DU MAIRE

L'année 2018 s'étire petit à petit et d'ores et déjà il nous faut penser à 2019 !
Notez notre rendez-vous incontournable du début d'année :

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal qui se dérouleront le samedi 05 janvier 2019 à 11h salle Molière – complexe Fernand Sastre.

C'est un moment privilégié d'échanges et d'informations sur les projets de notre commune mais aussi sur la vie de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Pour clore ce temps convivial, nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié.



UNE MUTUELLE POUR LES HABITANTS DE PETIT MARS

La commune de Petit Mars a signé un partenariat en septembre 2018 avec deux mutuelles, à des tarifs avantageux pour les habitants.

L'objectif ? Permettre à tous les habitants d'accéder aux soins

Chaque habitant, s'il le souhaite, peut s'adresser à une des mutuelles, pour bénéficier des tarifs. Il n'y a pas de questionnaire de santé ni de limite d'âge et la prise d'effet est sans délai d'attente. Des représentants des deux mutuelles assurent des permanences sur notre commune. Celles-ci ont lieu à la salle bleue.

Elles seront visibles sur le site : www.petitmars.fr

LA SEMAINE BLEUE DU 29 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2018

La Semaine Bleue (semaine nationale des retraités) est organisée sur notre commune par la municipalité et le club de la bonne humeur. Cette année, 121 séniors se sont inscrits aux différentes activités. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres. Les animations y sont variées.

La F'HERMAPHRODITE de Casson a accueilli nos séniors pour une visite du parc et des locaux, un moment très convivial autour de l'élevage d'escargots.



Une randonnée sur la commune de Saint Mars du Désert a rassemblé une trentaine de marcheurs.

Ce même jour, les séniors marcheurs ou non se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant le Saint Laurent. La détente, la joie d'être ensemble caractérisent l'ambiance générale.

L'entreprise SAHLEDUC, fabricant de vérins hydrauliques sur la commune de Ligné, leur a ouvert ses portes. La découverte de la fabrication du produit a suscité de nombreuses questions.

Une belle journée pêche aux coquillages a clôturé cette semaine bleue 2018.

Merci au président et aux membres du bureau du club de la bonne humeur pour le temps passé à cette organisation.

La Commission Séniors





Rappel du planning des manifestations

- jeudi 8 novembre : journée à thème avec un repas espagnol
- mardi 11 décembre : repas de Noël
- mardi 15 janvier 2019 : Assemblée Générale

Concours de pétanque du samedi 29 septembre 84 équipes, soit 168 participants venant des communes voisines, mais également de communes plus éloignées comme St Herblain, Nantes, St Etienne de Montluc, Thouaré, St Sébastien sur Loire... Un lot a été remis à chaque joueur.

Belote. Une formation pour apprendre à jouer à la belote sera mise en place début 2019. Si vous êtes intéressés par ce jeu, faites-le savoir à notre Président, Joseph, au **06 50 81 90 74** ou par mail à **joseph.cahier@orange.fr**

Voyage en Ardèche, Provence et Camargue du 16 au 22 septembre 50 participants ont passé un séjour fort agréable dans le Village Vacances de Méjannes-le-Clap et ont pu découvrir de merveilleux sites tels que Puy en Velay et sa fête médiévale, le Pont du Gard, la vallée de l'Ardèche, Avignon avec son Palais des Papes et son célèbre pont, Fontvielle avec le moulin d'Alphonse Daudet, Stes-Maries de la Mer. Le tout accompagné par Xavier, guide sympathique et très professionnel. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous. Tout le monde a semblé très satisfait de cette semaine. Pour 2019, il est prévu un voyage en Alsace.



Nous recherchons des bénévoles, pour un coup de pouce aux devoirs !

***La commission « coup d'pouce » de l'école Sainte Marie,
mise en place par l'APEL
propose les mardis soir, de 16h45 à 17h45, une aide aux devoirs.***

***Le groupe est composé de 12 élèves,
du niveau CE2 au CM2, ainsi que 6 bénévoles pour les accompagner
dans leurs devoirs et dans des activités ludiques facilitant les apprentissages.
(Les bénévoles accompagnent 2 élèves chacun).***

***Vous êtes disponible et souhaitez donner un « coup de pouce » aux enfants?
Contacter le secrétariat de l'école au 02 40 72 75 13.***

PETITS JARDINS MARSIENS



Depuis sa création en 2013, les objectifs de l'association sont de :

- Promouvoir un jardinage respectueux de l'environnement
- Favoriser l'échange et l'entraide entre jardiniers
- Organiser des événements autour de ces thèmes

En gardant toujours ces objectifs à l'esprit, l'association propose à ses adhérents :

- **4 ateliers annuels** sur une thématique de saison et en lien direct avec le jardinage (bouturage, permaculture, compostage/paillage, apiculture, déco de jardin, fabrication de nichoirs et hôtels à insectes...). Dans le cadre de ces ateliers, nous essayons de trouver des intervenants extérieurs afin d'apporter une technicité sur la thématique choisie. Nous avons notamment déjà fait appel aux aînés ruraux du verger de sauvegarde de Nort-Sur-Erdre, au chef cuisinier Eric CHISVERT et à l'association de permaculture La Rigole de Nort-Sur-Erdre.



- **Des achats groupés** permettant de réduire les frais de livraison et de faciliter l'obtention de tarifs dégressifs. Nous avons déjà proposé l'achat groupé de paille, de copeaux de bois, de terreau, de fumier et de graines.

- **Un service de jardin'sitting** permettant aux adhérents absents de chez eux (vacances...) de faire appel gratuitement à d'autres adhérents disponibles de l'association pour venir arroser les plantes. Ce processus développe l'entraide entre personnes.

- **Un service de troc de jardin** permettant à une personne chercheuse d'un terrain pour jardiner de trouver une parcelle chez un propriétaire ne

pouvant plus l'entretenir. L'association met en relation les gens ce qui participe au lien social.

- **Des visites de jardin** (jardins d'ornement et potager) pour y découvrir des espaces cultivés et entretenus, dans la bonne humeur et la convivialité. En 2018, nous avons visité le potager du château Colbert et le parc oriental de Maulévrier.

En plus de ces animations, l'association Les Petits Jardins Marsiens organise annuellement des manifestations ouvertes au public : **un troc aux plantes de printemps et un troc aux plantes d'automne**. Chacun vient échanger gratuitement des plants, des arbustes et des graines. L'association fait appel à plusieurs structures (LPO, vente de confiture, EDENN, apiculteur, exposition de bonsaïs...) pour animer ces trocs aux plantes.

L'Association Les Petits Jardins Marsiens a également plusieurs projets en cours de réflexion :



- **Un jardin pédagogique.**

Ce projet intergénérationnel, qui n'est qu'à l'étape de la réflexion sera idéalement situé dans le centre bourg pour être notamment accessible aux écoles. Le but principal est la sensibilisation du public aux techniques de culture respectueuses de l'environnement. Ce jardin devra aussi être un support pédagogique pour les écoles de la commune. Ayant commencé à tracer les grandes lignes du projet, l'association doit maintenant créer un groupe dynamique pour mettre en place durablement ce concept.



- **Un jardin familial** composé de parcelles individuelles dans la lignée des jardins ouvriers.

Pour promouvoir le jardinage respectueux de l'environnement auprès des citoyens, l'association Les Petits Jardins Marsiens publie mensuellement et gratuitement « **la feuille de chou marsienne** », petit journal abordant des techniques de jardinage, des recettes de cuisine et l'actualité de l'association.

De plus, **notre association est dynamique sur le territoire de PETIT-MARS par son investissement lors de manifestations organisées par d'autres structures** : Téléthon (vente de nichoirs et organisation d'un atelier), Rendez-vous de l'Erdre (tenue du bar), forum des associations.

Enfin, l'association Les Petits Jardins Marsiens est amenée à **intervenir dans les écoles pour apporter une aide à la mise en place de projets pédagogiques**. En juin 2017, l'association est intervenue dans l'école Guy de Maupassant de PETIT-MARS pour sensibiliser les élèves autour de la protection des insectes pollinisateurs et pour confectionner un hôtel à insectes afin d'observer ces insectes au sein de l'école.

Si vous êtes sensibles à l'idée du jardinage respectueux de l'environnement

Si vous souhaitez développer l'entraide et la convivialité

Si vous pensez que l'avenir des générations futures passe par le respect de l'environnement.

REJOIGNEZ-NOUS EN ADHÉRANT À L'ASSOCIATION LES PETITS JARDINS MARSINIENS !!!

L'adhésion annuelle valable du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019 s'élève individuellement à 15€ ou à 25€ pour toute la famille.

Pour plus de renseignements ou si vous souhaitez intégrer la trentaine d'adhérents de l'association,

vous pouvez nous joindre :

par mail : petitsjardinsmarsiens44@gmail.com

par téléphone : Aurélien LEDUC - 06 72 64 93 82

Xavier DURIEZ - 06 61 64 44 12



L'école Sainte Marie RECHERCHE des BENEVOLES pour enseigner le CATECHISME aux enfants, le vendredi de 15h30 à 16h30.

Un manuel clair et détaillé vous sera fourni.

Vous êtes intéressé ?

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter l'école au 02 40 72 75 13

Ou par mail a contact@ecolesaintemarie-pm.fr

CULTIVER SA JOIE



POUR VIVRE MIEUX, RIONS PLUS

L'atelier du rire et du bien-être Marsien fait sa rentrée sous une nouvelle appellation : Asso Cultiver sa Joie.

Envie de rire, de danser, de s'amuser, de se détendre, de lâcher prise ??? Pour le cœur, pour le corps, pour l'esprit, deux activités à votre disposition pour cultiver sa joie de vivre : Rigologie et Biodanza.

RIGOLOGIE : Rires, lâcher prise et détente assurés !!!

Envie de lâcher la pression ? Envie de vous détendre ? Envie de vous amuser ? Envie de prendre du bon temps pour vous ? Envie de Rire dans une ambiance chaleureuse et bienveillante ?

Si la réponse est OUI, venez découvrir un atelier de Rigologie ! Basé sur le jeu, l'improvisation, la respiration, l'atelier de Rigologie est également un moment de partage ; les rapports entre les personnes sont simples, chacun participe avec bienveillance, sans craindre le regard des autres pour pouvoir lâcher prise, rire librement et se détendre.

Le rire n'est jamais forcé : le processus de préparation au yoga du rire, les propositions de yoga du rire et de respiration et le groupe invitent à rire parce que le rire est communicatif !!!! DÉBUTANTS ACCEPTES !!

Un vendredi soir par mois à l'école de Musique de Petit Mars, au 1 rue des Acacias (intersection de la RD 178) visible avec son kiosque en bois devant. Contact et information : 06 02 28 37 66.

Une envie de danser, de bouger, de stimuler votre joie, de renforcer votre vitalité, de vivre un bon moment ?

Venez expérimentez la BIODANZA !!

C'est une activité qui permet d'être bien dans son corps et dans sa tête. La Biodanza est une invitation à vivre la joie, la détente et le plaisir de bouger grâce aux mouvements, à la musique et au groupe.

Concrètement, la Biodanza s'adresse à toute personne motivée qui désire : Réduire son anxiété, se sentir plus enthousiaste, accroître sa vitalité, retrouver ou renforcer sa joie de vivre, mieux gérer son émotivité, sa sensibilité et sa



vulnérabilité, augmenter sa confiance et son estime afin d'abandonner la dévalorisation et l'autocensure, ressentir le plaisir dans tous les actes de sa vie quotidienne, rétablir des liens avec autrui, enrichir ses rencontres et vivre des relations authentiques et profondes, développer sa créativité et prendre en main son existence. Il n'y a pas de limite d'âge pour la pratique de la Biodanza et aucune compétence particulière n'est demandée. La Biodanza s'expérimente et je vous encourage à venir découvrir ! Avec joie de vous accueillir et de danser la Vie ensemble ! Séance découverte gratuite. Débutants acceptés jusqu'à la fin du mois de mars. Un petit mail, texto ou téléphone pour prévenir de votre venue. Et si vous vous décidez au dernier moment, vous serez les bienvenus.

Au plaisir de vous accueillir pour danser ensemble. A la salle PLANETE MARS, au Mont Jarry.

Pour toutes infos <https://www.cultiversajoiedevivre.com>

GYMNASTIQUE SENIOR

Pratiquer une activité physique régulière, c'est une façon de conserver sa forme. Des exercices d'équilibre, d'assouplissement, de mémoire, de coordination nous sont proposés par notre dynamique animatrice sur fond musical.

Vous pouvez venir nous rejoindre le lundi de 15h45 à 16h45 à l'école de musique. Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année (janvier et avril).

Pour tout renseignement : liliblandeau@neuf.fr / Tel : 06.03.74.40.56

MOBILISONS NOUS TOUJOURS POUR LE TELETHON,



La collecte d'aluminium a rapporté 95€ durant les dix derniers mois.

Merci de votre participation

Aujourd'hui l'équipe responsable du Téléthon propose, aux habitants de Petit Mars, de récupérer :

- journaux,
- papiers,
- tracts publicitaires, ...

Comptant sur votre bienveillance.



Vous pouvez les déposer tous les samedis aux adresses suivantes :

Frédéric DANIEL – 11 bis, rue des Arènes
Catherine FREBOURG – 107, rue du Bas Plessis
Dominique GUELLIER – 140 rue du Vigneau
Michel HAMARD – La Lorie
Magalie RIVIERE – 66 rue des Clouzeaux
Paul SANSOUCY – Le Verger
Wilfried VALTON – 10 rue du Logis

Pour tout renseignement : Dominique GUELLIER – 06.46.55.38.48.

Assemblée Générale



Vendredi 16 Novembre 2018
Salle Chopin, école de musique
20h

SUR PLACE, TIRAGE AU SORT
DE 3 BOURRICHES
À GAGNER À 11H30,
12H ET 12H30

de Petit-Mars

LA

QUINZAINÉ COMMERCIALE

DU LUNDI 3 AU SAMEDI 15 DÉCEMBRE

*Dimanche 16 Décembre,
retrouvez-nous autour d'un vin chaud*
Animations et calendrier offert vous attendent
BOULEVARD SAINT LAURENT

*1 lot d'une valeur de 40 € à gagner
chez chaque artisan/commerçant participant,
vous nous reconnaîtrez à l'aide d'un drapone de façade...*

VENEZ DÉCOUVRIR VOS ARTISANS ET COMMERÇANTS D'UN AUTRE OUIL.
À TRAVERS LEUR CALENDRIER OFFERT CE JOUR LÀ.

VISITES ET CONFÉRENCES AVEC NORT ASSUP (Nort ASSociation Université Permanente)

Antenne de Nort-sur-Erdre Cap Nort, route d'Héric

L'Université Permanente est une composante de l'Université de Nantes qui contribue à la formation tout au long de la vie : quel que soit son parcours et son niveau, chacun peut apprendre.

Apprendre pour comprendre le monde qui nous entoure, apprendre juste pour le plaisir, apprendre tout simplement.

Ces interventions couvrent un large choix de problématiques. Chaque session est envisagée comme un temps de rencontre et d'échange et l'occasion de faire un pas de plus sur les chemins de la connaissance.

L'antenne nortaise propose également cette année un cours mené par Joseph Michel, sur le thème « Compréhension de l'actualité économique » (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant).

Informations pratiques
L'inscription pour assister aux conférences de l'antenne de Nort-sur-Erdre est de 20€, cette adhésion permet d'assister à l'ensemble des conférences proposées par les différentes antennes locales de l'Université Permanente ainsi que celles de Nantes (hors cours et cycle particulier).

CONTACT Antenne Nortaise :
Eva MAINGUET - 02 51 12 03 43
universite.permanente@nort-sur-erdre.fr

www.up.univ-nantes.fr

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

L'équipe de l'antenne de Nort-sur-Erdre propose une série de conférences pour la saison 2018/2019. Elles se tiendront à Cap Nort, les mardis à 14h30, entre octobre 2018 et avril 2019.

Mardi 9 octobre 2018 Birmanie, l'or de l'Asie	Alain MAHUIER
Mardi 6 novembre 2018 L'abbaye de Fontevraud dans tous ses états	Claire GIRAUD LABALTE
Mardi 4 décembre 2018 L'architecture portuaire entre centre et périphérie artistique	Véronique CABARD
Mardi 8 janvier 2019 Histoires de loups, de l'Antiquité au Moyen âge	Yves TOUCHEFU
Mardi 5 février 2019 Roms et gens du voyage, des perceptions aux réalités économiques et sociales	Samuel DELEPINE
Mardi 5 mars 2019 La musicothérapie et ses applications	François-Xavier VRAIT
Mardi 2 avril 2019 Django Reinhardt, l'invention du jazz manouche	Jean NEVEU

L'association organise des sorties culturelles et thématiques en lien avec les conférences de l'Université Permanente de Nort sur Erdre,

Cinq sorties sont prévues pour 2018/2019 :

- cours secrètes et passages secrets à Nantes le mardi 13 novembre de 14h à 16h
- au musée d'Arts de Nantes « des primitifs italiens au XIX^{ème} siècle en décembre
- l'abbaye de Fontevraud en mars
- découverte des 7 îles au large de Ploumanac'h fin avril début mai
- Airbus à Saint Nazaire mi-mai

Les inscriptions se font avant ou après les conférences à Cap Nort ou lors de permanences à la maison des associations de Nort.

Contact et renseignements Line Grué 06 85 81 71 91

Regardez aussi notre page Facebook pour suivre nos activités en détail : Association Culturelle Nort Assup



DIÉTÉTIQUE

SOCIO-ESTHÉTIQUE

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

PROXILIGUE
PLUS PRÈS DE VOUS.

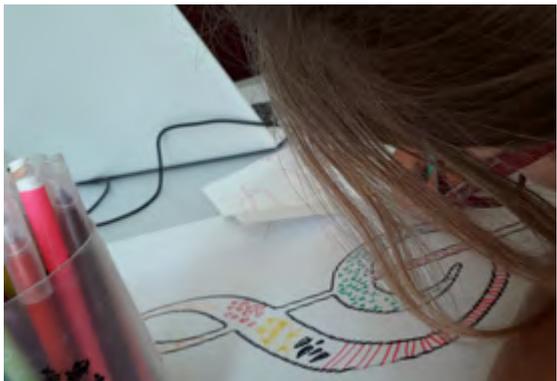
Les services gratuits de la Ligue contre le cancer à domicile

LE CANCER VOUS COUPE DE TOUT, ON S'OCCUPE DE VOUS ... MÊME CHEZ VOUS !

CONTACTEZ NOUS
02 40 14 00 14
www.liguecancer44.fr

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
LIGUE ATLANTIQUE

" L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE " Sous le signe de la nouveauté en cette année 2018-2019 !



Depuis le 17 septembre, de nouveaux instrumentistes, les violoncellistes, ont rejoint les flûtistes, pianistes, guitaristes, accordéonistes, batteurs, harpistes.

Des places sont encore disponibles pour les cours d'Eveil'Cap, de flûte traversière adultes (vous avez joué il y a longtemps de la flûte et vous souhaitez vous y remettre, 2 adultes se sont déjà inscrits au Cours Collectif pour cette rentrée) et bien sûr la chorale adultes !

De nouveaux professeurs ont également consolidé l'équipe en place, un recrutement est en cours.

La mairie de Ligné est engagée auprès de l'EMI et la soutient financièrement depuis 3 ans. Elle nous a renouvelé sa confiance pour une période de 2 ans. Ainsi, Ligné accueille cette année encore les lundis, les cours d'Eveil'Cap de 16h45 à 17h30 et les mercredis, les cours d'éveil musical pour lesquels il reste 3 places, piano et chorale adultes.

Notre objectif en 2019 est de proposer de nouveau à tous les musiciens ayant une pratique instrumentale d'au moins 3 ans l'**ORCHESTRE INTERCOMMUNAL** avec une nouvelle cheffe d'orchestre/arrangeur. Début des répétitions sur le thème du CINEMA en janvier 2019 à Nort sur Erdre.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.83.04.10.75 ou via emi@ecoledemusique-emi.com si vous êtes intéressé/e.

Enfin, l'EMI programme des événements publics tout au long de l'année, vous pouvez consulter soit le site internet : <http://ecoledemusique-emi.com>, soit Facebook <https://fr-fr.facebook.com/eminort/>.

A noter que **l'Assemblée Générale de l'EMI se déroulera le mardi 6 novembre 2018 à 20h à Nort**. A cette occasion, le Conseil d'administration et les membres du Bureau se renouvellent. Nous cherchons des membres des 4 communes qui nous soutiennent. Les familles lignéennes adhérentes à notre association sont invitées à cette AG, pour assister, participer et voter. Si vous avez envie de mieux nous connaître et de participer au fonctionnement de l'EMI, rejoignez les membres du Bureau.

AINÉS ET JEUNES DE LA CCEG AU SPECTACLE " DANS LA NUIT LIBERTÉ ! "

Le 5 septembre dernier, les gradins du spectacle « Dans la nuit Liberté ! » proposé par les 300 bénévoles de l'association Transmission à Trans-sur-Erdre, affichaient complets.

Le Président d'Erdre & Gesvres, Yvon LERAT, avait en effet convié les aînés du territoire et leurs accompagnateurs de l'ADAPEI, des EHPAD ou des CCAS, ainsi que les 620 élèves de 3^{ème} des collèges de Treillières, Héric et Nort-sur-Erdre à cette représentation.

À travers ces 2 heures de spectacle son et lumière en plein air, chacun a pu revivre ou s'imprégner des événements majeurs qui se sont déroulés dans l'Ouest sous l'occupation.

Comme l'a souligné Yvon LERAT, il était « essentiel de faire partager cette soirée à toutes les générations, parce que ce spectacle participe au devoir et au travail intergénérationnel de Mémoires. »

Les spectateurs, enjoués, ont largement apprécié cette invitation. Ils ont été unanimes sur la qualité de la représentation, la justesse des comédiens amateurs et le réalisme des décors.



BALUDIK : JEUX DE PISTE NUMÉRIQUE À SAFFRÉ Pour s'amuser en famille ou entre amis

Jeunes aventuriers ! À vos smartphones...

Il existe au nord de Nantes, un étang paisible proche du Canal de Nantes à Brest situé sur la rivière Isac.

Le vaste plan d'eau de Bout de Bois à Saffré est une véritable réserve botanique, riche en faune et flore.

Afin de profiter pleinement de ce bel espace et de vivre une aventure en famille, l'équipe de l'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt vous propose une toute nouvelle animation, un jeu de piste numérique, accessible tout au long de l'année et dès l'âge de 6 ans.

Si vous aimez jouer et voulez enrichir vos connaissances sur l'histoire du canal de Nantes à Brest cette balade est faite pour vous !

« Percez les mystères du canal ! » avec l'application mobile Baludik. Rien de plus facile, **il vous suffit de vous connecter sur le site suivant** : <http://www.erdrecanalforet.fr/fr/236-jeux-avec-applications.html> et de **télécharger gratuitement l'application** (via Google play ou Apple store).

Rendez-vous sur le site, non loin de la plage de Bout de Bois, au parking de Pommain et commencez le jeu en suivant les consignes.

Pendant 1h15 vous incarnerez Monsieur Rapatel, le célèbre ingénieur du canal. Vous serez alors guidé à travers une série d'épreuves à résoudre, de nombreux jeux à effectuer pour réussir votre mission : construire le canal de Nantes à Brest !

Grâce aux indices énigmatiques, vous allez évoluer avec les outils proposés : photos, boussole, bandes sonores, cartes, puzzle... et ainsi progresser dans les étapes de votre parcours.

À l'issue de votre balade, nous vous donnons rendez-vous dans l'un de nos quatre bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt pour recevoir une récompense !

Nos bureaux d'accueil :

Blain : 2 Place Jean Guihard - 02 40 87 15 11
Nort-sur-Erdre : Quai Saint Georges - 02 51 12 60 74
Nozay : 9 Rue de l'Eglise - 02 40 79 31 64
Sucé-sur-Erdre : Quai de Cricklade - 02 40 77 70 66
Site internet : www.erdrecanalforet.fr
Instagram : <https://www.instagram.com/ot.erdre/>
Facebook : <https://www.facebook.com/erdrecanalforet/>



Baludik,
des jeux de piste
toute l'année !

petits
bonheurs
grandeur
nature

Amusez-vous avec la nouvelle offre
de jeu de piste numérique sur
le territoire Erdre Canal Forêt !

Pour découvrir les parcours Baludik,
téléchargez l'application gratuitement

Google Play | Télécharger dans l'App Store

www.baludik.fr

ANCRE : Du travail pour tous ?



L'Ancre, association de réinsertion professionnelle, a pour rôle de favoriser le retour vers l'emploi. Actuellement, il y a de nombreuses heures de travail à pourvoir sur les communes du canton de Nort sur Erdre. Il s'agit de missions de travail variées, que ce soit en entreprise, dans les collectivités locales, ou chez des particuliers.

L'Ancre, favorise le rapprochement entre employeur et salarié.

Demandeur d'emploi : L'Ancre vous accompagnera tout au long de vos démarches.

Vous cherchez du travail : Prenez contact avec l'Ancre qui vous donnera toutes les informations nécessaires : vous pouvez le faire de différentes façons. :

- sur le site internet : www.ancre44, vous pourrez vous inscrire en ligne
- sur la page Facebook: [ancre44](https://www.facebook.com/ancre44)
- en vous rendant directement à l'Ancre: 2 bis place du Champ de Foire,

Nort sur erdre
Tel : 02 40 29 57 60
contact@ancre44.fr

(sans rendez-vous le jeudi matin, ou sur rendez-vous le reste de la semaine)

Vous avez un surcroît d'activités: Ayez le réflexe de contacter l'Ancre au 02 40 29 57 60 ou par mail : contact@ancre44.fr

Que vous soyez chef d'entreprise ou particulier, l'Ancre vous mettra en relation avec un demandeur d'emploi. L'association assure les charges administratives: contrat de travail, déclaration d'embauche, et bulletin de salaire.

Tout au long de la mission, un accompagnement est assuré par l'association.

Des légumes au goût de solidarité :

En effet, l'Ancre a un chantier d'insertion en maraîchage biologique, ce qui offre du travail à 9 jardiniers en réinsertion professionnelle. Les légumes produits sont vendus aux particuliers sous la forme d'un panier par semaine.

Abonnez-vous pour un panier hebdomadaire de légumes biologiques.

Pour plus d'informations :

tel au 07 68 00 41 23 ou par mail à : lesjardinsdavenir44@yahoo.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie ☎ 02 40 72 77 16 ✉ mairie@petitmars.fr

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Urbanisme ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque ☎ 02 51 12 67 96

- Mercredi de 10h à 12h / 16h30 à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Halte d'enfants « Galipette » ☎ 02 51 12 67 19

- Mardi de 9h à 17h
- Jeudi de 9h à 14h
- Vendredi de 9h à 17h

Fermeture du 22 décembre au 7 janvier 2019

Relais Assistantes Maternelles ☎ 06 73 22 00 76

✉ ram@petitmars.fr

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

Ecole Guy De Maupassant ☎ 02 40 72 77 92

Ecole Ste Marie ☎ 02 40 72 75 13

Accueil Périscolaire ☎ 06 78 37 64 73

Accueil de loisirs sans hébergement ☎ 06 16 03 17 96

Local jeunes ☎ 06 16 03 17 93

Consultations des Nourrissons ☎ 02 40 29 54 35

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois l'après-midi uniquement sur rendez-vous

Permanence Puéricultrice ☎ 02 40 29 54 35

Tous les jeudis matin uniquement sur Rendez-vous

SERVICE SANTÉ

Pharmacie de garde ☎ 3237

En cas d'urgence appeler le Samu ☎ 15

Sapeurs-pompiers ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable
Gendarmerie ☎ 17

Assistantes sociales Centre social ☎ 02 40 29 54 35

• **Centre de Soins Infirmiers** ☎ 02 40 77 43 93

37 rue de Nantes 44110 PETIT MARS

✉ acsime@laposte.net

Au local de 9h à 9h15 sans rendez-vous ou possibilité de rendez-vous en dehors de cet horaire au local ou à domicile.

• **Infirmière libérale** ☎ 07 83 50 50 60

Guiho Magalie 📍 6 ruelle du four

PERMANENCES DES ÉLUS

Uniquement sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 77 16

Maire de Petit Mars : M. BESNIER

Conseillers départementaux :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

M. Chrystophe Paboïs (**Adjoint à l'urbanisme**) :

le samedi matin sur rendez-vous au ☎ 02 40 72 76 75

Mme Jocelyne VIEL (**Adjointe aux affaires sociales**) :

Permanence à la mairie, rue de L'Egretière, le 1^{er} vendredi de chaque mois. Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au ☎ 02 40 72 77 16

Députée : Mme EL HAIRY, députée de la 5^{ème} circonscription de Loire Atlantique

📍 318 route de St Joseph 44300 NANTES

☎ 09 62 57 69 09 ✉ cabinet@elhairy.fr

ENVIRONNEMENT

Déchèterie « Les Dureaux » 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »

Mercredi 21 novembre et samedi 15 décembre

Pour toutes informations : petitmars.fr-infos-pratiques-environnement

Ramassage des ordures ménagères et emballages

(sacs jaunes) les lundi semaines impaires : les 5 et 19 novembre, les 3, 17 et 31 décembre.

CCEG service « déchets » ☎ 08 10 05 10 20

✉ dechets@cceg.fr www.trivolution.fr

SERVICES EXTÉRIEURS

Maison de l'emploi et de la formation

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

POLE EMPLOI : 📍 1 allée des Citronniers - 44000 Nantes
☎ 3949

ANCRE 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre
☎ 02 40 29 57 60

Service de Travail Social CAF : Nathalie Moriceau, conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Relais CAF de BLAIN ☎ 02 44 75 00 02 Accueil sur rdv à

📍 Nort sur Erdre, Grandchamp des Fontaines et Blain

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Presse Océan

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ la.vie.est.belle@orange.fr

Ouest France

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ regispicard@aliceadsl.fr

PETIT MARS, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

groupe majoritaire

Une vitalité retrouvée

Au printemps dernier deux fermetures de classes étaient annoncées par l'inspection académique pour les écoles de la commune. Avec un nombre important d'inscriptions jusqu'au cœur de l'été, ces fermetures ont finalement été annulées. La rentrée scolaire s'est déroulée dans chacune des écoles avec le même nombre de classes que l'an dernier et des effectifs en hausse. Ce sont donc 250 élèves (10 classes) à Guy De Maupassant et 200 élèves (9 classes) à Ste Marie qui ont repris le chemin de l'école début septembre. Cette hausse des effectifs se manifeste également dans les structures enfance/jeunesse pour lesquelles un accroissement significatif du nombre d'enfants a été recensé. Toutes ces nouvelles inscriptions avaient été précédées par des signes avant coureurs depuis quelques mois. En particulier avec une demande sans cesse croissante auprès du Relais Assistants Maternels de la part de parents souhaitant trouver une "nounou" afin de garder leurs enfants.

Tous ces indicateurs qui passent progressivement au vert montrent que la politique de développement de l'habitat mise en place depuis le début de mandat par l'équipe municipale commence à porter ses fruits. C'est une vraie satisfaction que de voir les efforts accomplis depuis 4 ans ainsi récompensés. Nous espérons que désormais se sont nos associations qui pourront rapidement bénéficier de l'afflux de ces nouveaux habitants qui rejoignent notre belle commune.

Tout cela est bien le signe d'une vitalité retrouvée !

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN

AGIR ENSEMBLE POUR PETIT MARS

groupe minoritaire

Les réformes des différentes collectivités nous conduisent à nous interroger: quel rôle peut encore jouer le conseil municipal? Pourquoi l'engagement municipal?

La loi NOTRe (2015) a modifié les frontières de nos régions pour les agrandir: passage de 22 à 13. Le rôle des régions a été renforcé: par exemple, les transports sont passés de la responsabilité du département à celle de la région.

Les débats récents sur une redistribution des compétences du département vers les métropoles ou communautés de communes ne sont pas clos. On peut lire ces changements comme une volonté de regrouper, de gérer dans un plus grand périmètre.

Et un autre exemple que nous allons avoir à valider (vote communautaire, vote municipal, enquête publique) dans les mois qui viennent est celui du PLUI qui va remplacer les PLU communaux et fixer ainsi des règles de développement et d'urbanisme communes à l'ensemble de la communauté de communes. Ce n'est plus uniquement la commune qui fixe ses propres règles d'urbanisation. Cette harmonisation est nécessaire et souhaitable.

Mais toutes ces réformes viennent interroger l'échelon communal; quel est encore sa marge de manœuvre? Quelle est la responsabilité de la commune en matière de politique publique?

S'il est bien un domaine qui reste celui de la commune, c'est celui du « bien vivre ensemble ». C'est pourquoi, la politique municipale se doit d'être au service du plus grand nombre, prenant en compte les mutations de notre société, ses composantes (précarités, isolement,...) et toute la diversité qui la compose. La politique municipale doit à l'être à l'écoute et en soutien aux initiatives locales. C'est le premier échelon d'une démocratie active, renouvelée et partagée.

Nadine GOUELLO, Thierry LARCHER, Christian MAHEUX, Régine MONDAIN

Pour nous joindre : agir.petit.mars@free.fr

AGENDA

Vendredi 9 novembre
Repas au profit du Téléthon
Restaurant St Laurent
20h

Vendredi 16 novembre
Danses Loisirs Evasion
Assemblée Générale
Salle Chopin
20h

Du 17 novembre au 2 décembre
Expo 14-18
Salle Bleue

Dimanche 18 novembre
Commémoration de l'Armistice
14-18
Monument aux Morts
10h45

Dimanche 2 décembre
Animations et vente de
jacinthes au profit du Téléthon
Boulevard St Laurent
9h

Du lundi 3 au samedi 15
décembre
Quinzaine commerciale

Mercredi 5 décembre
Conseil Municipal
Salle Bleue
19h

Vendredi 7 décembre
Marché de Noël
de l'école Ste Marie
cour d'école
16h30

Samedi 8 décembre
Téléthon
Complexe F Sastre
à partir de 9h

Vendredi 14 décembre
Solidaire Auto
AG de l'association
Salle Cadaran St Mars du Désert
15h

Dimanche 16 décembre
Marché de Noël
Boulevard St Laurent
de 9h à 12h

Samedi 5 janvier
Vœux Du Maire
Salle Molière
11h

Accédez
au site internet
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 10 janvier 2019.
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 7 décembre 2018.
Ils doivent être envoyés à communication@petitmars.fr ou déposés en mairie.